



***RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.***

***RAPPORT DE GESTION ANNUEL  
EXERCICE FINANCIER TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2015***

## **RAPPORT DE GESTION**

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des résultats de Ressources Minières Vanstar Inc. pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 et est un complément aux états financiers. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels, les notes afférentes et les rapports intermédiaires trimestriels. Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens. Les auditeurs externes indépendants, Brunet Roy Dubé, CPA, s.e.n.c.r.l. ont été mandatés pour exprimer une opinion sur les états financiers annuels. Leur rapport est joint au rapport financier annuel.

Les états financiers annuels de la Société ont été préparés conformément aux IFRS et à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les principales méthodes comptables ayant servi à leur préparation sont résumées à la note 4 desdits états financiers annuels au 31 décembre 2015.

Le présent rapport comporte également une revue des activités d'exploration qui se veut un bref résumé des travaux effectués ainsi que de l'avancement des projets en cours. Cette revue doit également être lue en parallèle avec les états financiers et notes afférentes. La société publie régulièrement des communiqués de presse faisant état des avancements des travaux d'exploration sur ses propriétés.

Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole VSR. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) dans la section des documents déposés par Ressources minières Vanstar Inc. ou sur le site web de la Société à [www.vanstarmining.com](http://www.vanstarmining.com).

## **RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS**

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives. Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## **CONSTITUTION ET ACTIVITÉS**

Ressources Minières Vanstar Inc. (« Vanstar ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 4 mai 2007. Le capital social est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale dont 32 948 849 sont en circulation en date des présentes.

Les activités de Vanstar consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société pourrait être appelée à conclure différentes ententes propres à l'industrie de l'exploration minière, tels que des achats ou des options d'achat de claims miniers et des ententes de coparticipation.

## **FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE:**

Le résultat global pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 est une perte de 174 000 \$, comparativement à une perte de 219 936 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 27 553 \$, comparativement à 346 827 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

En avril 2015 l'option datée du 8 avril 2014 entre Vanstar et Golden Share Mining Corporation permettant l'acquisition de 100% de la propriété Monster Island a pris fin. En octobre 2015, la Société a cédé ladite propriété à Tomagold Corporation en contrepartie d'un paiement de 10 000 \$ et de l'émission par l'acquéreur de 200 000 actions ordinaires d'une valeur de 10 000 \$.

En février 2015, la Société a acquis la propriété Plume comportant 13 titres miniers, en contrepartie d'un paiement de 16 500\$.

En février 2015, la Société a acquis par désignation sur carte 5 titres miniers supplémentaires pour sa propriété Émile.

Au cours du premier trimestre de 2015, la Société a acquis par désignation sur carte 23 titres miniers composant la propriété Bacon.

En avril 2015, la Société a acquis par désignation sur carte 6 cellules formant la propriété Miron.

Tel que prévu à l'entente d'option de novembre 2014 relative à la propriété Nelligan, la Société a reçu une somme de 100 000 \$ de Corporation Iamgold en novembre 2015.

En décembre 2015, la Société a complété un financement privé accréditif de 130 000 \$ au moyen de l'émission de 2 600 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ ainsi que l'émission de 1 300 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,055 \$.

## **INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES**

### ***PROPRIÉTÉ NELLIGAN***

En septembre 2010, Vanstar a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Nelligan en contrepartie d'un versement en espèces de 4 160 \$ et de l'émission de 225 000 actions ordinaires d'une valeur de 42 750 \$. Les vendeurs conservent un NSR de 2 %, dont 1 % est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La propriété Nelligan est maintenant constituée de 84 cellules suite à l'abandon de certains titres localisés au sud du projet. La propriété est située près de Chapais en Abitibi. Le projet se situe dans un environnement géologique favorable où l'on retrouve plusieurs importants indices aurifères, notamment les gîtes Joe Mann (3,35 tm à 9.1 g/t Au), Philibert (1,5 tm à 5,4 g/t Au) et Lac Meston (1.22 tm à 6.35 g/t Au).

### ***Indice du lac d'Eu***

Une dizaine de forages réalisés en partie par Vanstar en 2012 ont recoupé un important corridor aurifère sur plus de 700 mètres de long et par plus de 100 mètres de large. Plusieurs zones aurifères ont été détectées à l'intérieur de celui-ci et selon le relevé géophysique magnétique, ce corridor pourrait se poursuivre sur plus de 1.7 km. Une autre importante anomalie magnétique de plus de 500 mètres de long se trouve juste au sud de la zone principale.

La partie centrale de la propriété Nelligan est occupée par une bande volcano-sédimentaire de 1 à 2 km de puissance orientée ENE qui est associée à la Formation d'Obatogamau. La minéralisation est localisée à proximité de grands couloirs de déformation EW à ENE faisant partie du système de Guercheville-Fancamp. L'environnement géologique et structural de l'indice du Lac d'Eu est favorable à la mise en place de minéralisations aurifères archéennes mésothermales de type veine et remplacement.

On se retrouve ces mêmes contextes à la mine Joe Mann (3,35M t à 9,1g/t), au gîte Philibert (1,5Mt à 5,4g/t) et au gîte Chevrier (1,8Mt à 5,1g/t). Les sondages historiques ont révélé des teneurs de 2.17 g/t Au et de 3.5 g/t Au (sondage 94-13 et 95-01) sur des largeurs respectives de 4.4 et de 10 mètres.

La Société a entrepris un premier programme de forage sur ce projet au cours du mois d'avril 2012. Celui-ci servait principalement à vérifier le data historique ainsi que les extensions de la zone A de l'indice du lac d'Eu (Nelligan) découverte en 1995 par Ressources Unifiées Oasis et Soquem.

Ce secteur, recoupé par trois sondages historiques ayant révélé des valeurs aurifères intéressantes sur plusieurs mètres d'épaisseur (voir [www.vanstarmining.com](http://www.vanstarmining.com)), correspondrait à une importante anomalie de polarisation provoquée (IP) couplée à une anomalie magnétique (MAG). Ce programme, d'une longueur totale de 1254 mètres réparti en 5 sondages, a permis de vérifier les extensions en profondeur de la zone A de l'indice du lac d'Eu et de confirmer la continuité aurifère en profondeur. Cette zone, d'une longueur d'environ 400 mètres, demeure toujours ouverte latéralement et en profondeur.

Une deuxième campagne de forage de 700 mètres a été complétée sur ce même indice. Elle a permis de vérifier les extensions latérales et en profondeur des sondages historiques 94-13 et 95-01 localisés dans la zone B, située à environ 200 mètres à l'est de la zone A. Un levé géophysique a été effectué afin de définir les anomalies magnétiques présentes dans ce secteur. Plusieurs anomalies ont été détectées et les creux magnétiques semblent être associés aux forages antérieurs et actuels.

Malgré une présence aurifère constante dans l'ensemble des forages, cette campagne de forage n'a pas permis de cerner un secteur contenant des teneurs aurifères économiques. L'indice d'Eu est maintenant reconnu sur plus de 700 mètres et les horizons A et B et demeurent ouverts autant en profondeur que latéralement. D'autres forages seront nécessaires afin d'identifier une zone économique.

### ***Indices Liam, Mila et Dan***

Ressources Minières Vanstar Inc. a complété au cours de l'exercice financier 2013 un relevé géophysique ainsi qu'un relevé géologique au sud de l'indice du lac d'Eu. Plusieurs anomalies de haute et de basse intensité magnétique ont été définies lors du relevé géophysique

Une campagne de forage visant à vérifier certaines anomalies magnétiques de basse intensité a commencé en octobre 2013. Suite au forage NE13-04 fait sur l'une des anomalies magnétiques située au sud-ouest de l'indice du lac d'Eu, la Société a annoncé le 26 novembre 2013 avoir découvert l'indice Liam en recoupant une teneur de 1.64 gt/Au sur plus de 37 mètres le long du trou. Ce forage a été suivi par trois autres forages sur ce même indice. Tous les sondages faits au cours de ce programme automnal ont recoupé la zone aurifère. Le forage NE13-01 fait à l'extérieur de la zone Liam a intersecté une autre structure aurifère nommée Mila tandis que le forage NE13-03 fait sur l'indice du lac d'Eu, identifiait l'extension possible vers l'ouest de ce même indice. D'autres forages seront nécessaires pour confirmer cette possibilité.

Suite aux résultats obtenus à la fin 2013, la Société a entrepris un autre programme de forage au cours de l'hiver 2014 afin de vérifier les extensions latérales et en profondeur de la zone Liam. La majorité des sondages ont intersecté la zone recherchée (Voir les communiqués de presse du 10 mars et du 14 avril 2014)

Au cours de l'année 2014, Vanstar a également acheté trois groupes de cellules localisées en extension ouest et sud du projet Nelligan en contrepartie de 350 000 actions ordinaires. Vanstar a aussi cédé 100% d'intérêt dans un groupe de 4 cellules (bloc Philibert) à Stellar AfricaGold en contrepartie de 5 000 \$ au comptant et de 160 000 actions ordinaires. (Voir communiqués de presse du 16 et 17 janvier 2014).

En novembre 2014, la direction accordait l'option à Iamgold Corporation d'acquérir jusqu'à 80% d'intérêt dans le projet Nelligan en contrepartie de paiements au comptant, de travaux d'exploration, ainsi que la livraison d'une étude de faisabilité. Si Iamgold acquiert 80% et qu'elle décide de mettre le projet Nelligan en production, elle aura alors la possibilité d'acquérir l'autre 20% en contrepartie d'une somme au comptant basée sur une évaluation indépendante de la valeur du projet. Si tel était le cas, Vanstar conserverait également une royauté de 1.5% NSR.

Tous les résultats de forage obtenus par Iamgold ont fait l'objet de différents communiqués de presse au cours de l'année 2015. Les travaux réalisés à l'été 2015 ont principalement consisté en des relevés géologiques et géophysiques.

Tel que prévu, IAMGOLD Corporation a repris ses travaux d'exploration sur le projet Nelligan vers la fin janvier 2016. Douze sondages pour plus de 4546 mètres de forages ont été complétés à date. Les premiers résultats provenant des forages NE-16-35 et NE-16-37 ont permis d'identifier une nouvelle structure aurifère localisée au nord de la zone Liam (Voir Communiqué de Presse du 5 avril 2016). Les autres résultats de forage sont en attente.

Un relevé géophysique de polarisation provoquée (PP) d'environ 10 kilomètres a également été complété au cours de la présente période. Les données recueillies sont en cours d'interprétation.

### **PROJET PRH GOLD**

La Société a acquis auprès de Ressources Vantex Ltée. l'option d'obtenir 50% d'intérêt dans les blocs Perron, Renauld Bay et Hurd du projet Galloway et formant le projet PRH Gold. Vanstar, afin d'acquérir son intérêt de 50%, devra investir au cours des cinq prochaines années un total de 2M \$ dont 200 000 \$ au cours des deux premières années, 300 000 \$ au cours de la troisième année, 500 000 \$ et 1M \$ pour les quatrième et cinquième années. Vanstar acquerra un intérêt de 2,5% par tranche de 100 000 \$ investie. Lorsqu'elle aura obtenu son intérêt de 50%, les deux sociétés formeront alors un JVA (Joint Venture Agreement). Vanstar sera le gérant du JVA.

Si l'un ou l'autre des partenaires ne participent pas au budget d'exploration prévu par le JVA, celui-ci pourra être dilué jusqu'à concurrence de 10%. Lequel intérêt serait alors converti en une royauté de 2% NSR.

La Société a débuté un programme de forage sur ce projet en avril 2016. Les résultats devraient être disponibles au cours des prochaines semaines.

### **PROPRIÉTÉ MONSTER ISLAND**

En octobre 2015, la Société a cédé ladite propriété à Tomagold Corporation en contrepartie d'un paiement de 10 000 \$ et de l'émission par l'acquéreur de 200 000 actions ordinaires d'une valeur de 10 000 \$. Vanstar a également retenu une royauté de 1,5% NSR.

### **PROPRIÉTÉ ÉMILE**

En novembre 2014, la Société a acquis un intérêt de 100% dans un groupe de 13 titres miniers dans la propriété Émile en contrepartie de l'émission de 400 000 actions ordinaire pour une valeur de 22 000\$. Le 4 février 2015, la Société a acquis par désignation sur carte cinq titres miniers supplémentaires. Celle-ci recherche un partenaire pour le développement de ce projet.

### **PROJET PLUME**

Le 4 février 2015, la Société a acquis 100% de la propriété Plume en contrepartie d'un paiement de 16 500\$. La propriété est composée de 13 titres miniers et est localisée à l'ouest de la propriété Nelligan dans le corridor Opawica-Guercheville. Ce projet a été cédé à Ressources Vantex Ltée. en février 2016, en contrepartie d'une somme de 16 500 \$.

### **DANY BOY ET MÉLISSA**

Ces propriétés ont été acquises par désignation sur carte et sont composées de 58 titres miniers. Ces projets seront abandonnés si la Société ne trouve pas de partenaire pour en faire le développement.

### **LAC BACON**

La propriété a été acquise par désignation sur carte. Elle est localisée dans la Fosse du Labrador au sud du Kuujuuaq et est composée de 23 titres miniers. La Société recherche un partenaire pour le développement de ce projet

### **PROPRIÉTÉ MIRON**

En avril 2015, Vanstar a acquis par désignation sur carte 6 cellules localisées en bordure Ouest du projet Nelligan. La Société recherche un partenaire pour développer ce secteur.

## **BUDGET D'EXPLORATION POUR 2016**

<u>Projet</u>	<u>Travaux</u>	<u>Budget</u>
PRH Gold	Forages	100 000 \$
Emile	Géologie et prospection	25,000 \$

La direction de la Société envisage réviser périodiquement ses budgets d'exploration au cours de 2016 en fonction des résultats obtenus suite aux travaux réalisés, des opportunités d'acquisition de nouveaux projets d'exploration, de l'évolution des marchés, des fluctuations du prix de l'or ainsi que du potentiel de financement qui en découlera.

La Société pourrait aussi acquérir d'autres projets miniers au cours des prochains mois afin d'améliorer son portefeuille de propriétés minières.

## PERFORMANCE GLOBALE

Sommaire des activités :

Le résultat net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 est une perte de 173 000 \$ (0,006 \$ par action), comparativement à une perte de 234 003 \$ (0,008 \$ par action) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 27 553 \$, comparativement à 346 827 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

### Résumé des résultats annuels :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Résultat net	(173 000)	(234 003)	(293 077)
Résultat net par action	(0,006)	(0,008)	(0,014)
Résultat global	(174 000)	(219 936)	(272 487)
Gain sur disposition d'actifs d'exploration	18 850	26 652	8 307
Gain sur cession d'actions de sociétés publiques	--	105 095	18 765

### Principaux frais d'administration:

Consultation et services professionnels	50 859	81 311	82 782
Honoraires de gestion	30 900	13 000	17 735
Salaires et avantages sociaux	67 650	61 425	--
Charges liées aux options d'achat d'actions	50 020	34 200	64 650
Registrariat et information aux actionnaires	24 648	25 458	25 394

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2015				2014			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Gain (perte) sur cession de placements	-	-	-	-	(39 521)	8 055	94 917	41 644
Rémunération à base d'actions	38 520	-	11 500	-	-	34 200	-	-
Gain (perte) avant impôts	(70 865)	(75 491)	(62 453)	(35 564)	(91 680)	(74 833)	19 823	(9 638)
Résultat par action avant impôts	(0.003)	(0.003)	(0.002)	(0.001)	(0.003)	(0.003)	0.001	(0.001)



## FRAIS D'EXPLORATION

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Accès et forage	-	195 978
Rapports et analyses	5 074	19 568
Géophysique	22 479	32 261
Supervision, géologie et frais généraux	-	99 020
	<u>27 553</u>	<u>346 827</u>

### Frais d'exploration par propriété

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Nelligan	-	346 827
Emile	22 479	-
Bacon	5 074	-
	<u>27 553</u>	<u>346 827</u>

## SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre <u>2015</u>	31 décembre <u>2014</u>	31 décembre <u>2013</u>
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents	171 874	236 571	94 773
Actifs d'exploration	829 671	923 866	670 969
Total de l'actif	1 181 956	1 272 215	914 508
Capital-actions	2 651 777	2 567 319	2 080 662
Fonds de roulement	247 074	241 147	108 182

## CAPITAL ACTIONS

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale

Émises :

	<u>2015</u>		<u>2014</u>	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	29 683 540	2 567 319	25 532 540	2 080 662
Actions émises:				
Acquisition de titres miniers	-	-	540 000	35 500
Financements privés	-	-	430 000	51 800
Financements privés accreditifs	2 600 000	84 458	2 220 000	228 900
Exercice de bons de souscription	-	-	961 000	170 457
Solde à la fin de l'exercice	<u>32 283 540</u>	<u>2 651 777</u>	<u>29 683 540</u>	<u>2 567 319</u>

Les financements privés accréditifs sont présentés déduction faite de la juste valeur attribuée aux bons de souscription au montant de 20 280 \$ (40 400 \$ en 2014), du gain reporté lié à la vente de déductions fiscales d'un montant de 13 000 \$ (aucun \$ en 2014) et des frais d'émission d'actions totalisant 12 262 \$ (13 700 \$ en 2014).

En décembre 2015, la Société a complété un financement privé accréditif de 130 000 \$ au moyen de l'émission de 2 600 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ ainsi que l'émission de 1 300 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,055 \$, valides pour une année. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 20 280 \$, des frais d'émission d'actions totalisant 12 262 \$ et du gain reporté de 13 000 \$ lié à la vente de déductions fiscales.

Le 4 février 2014, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 322 500 \$ au moyen de l'émission de 430 000 actions ordinaires et 1 720 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,15 \$, ainsi que l'émission de 1 075 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,20 \$, valides pour une année. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 43 000 \$ et des frais d'émission d'actions totalisant 17 800 \$.

Le 15 février 2014, 755 000 bons de souscription ont été exercés pour un montant de 106 750 \$. La valeur attribuée lors de l'émission des bons de souscription exercés est de 21 065\$ et a été renversée du compte des bons de souscription au compte de capital-actions. Les 15 et 24 janvier 2014, 206 000 bons de souscription aux courtiers ont été exercés pour un montant de 21 630 \$. La valeur attribuée de 21 012 \$ lors de leur émission a été renversée du compte surplus d'apport au compte capital-actions.

Le 28 mai 2014, la société a fait l'acquisition de 4 titres miniers qui s'ajoutent à la propriété Nelligan en contrepartie d'un montant de 2 000 \$ et de l'émission de 60 000 actions du trésor d'une valeur de 6 300 \$.

Le 30 juin 2014, la société a fait l'acquisition de 9 titres miniers qui s'ajoutent à la propriété Nelligan en contrepartie d'un montant de 4 500 \$ et de l'émission de 80 000 actions du trésor d'une valeur de 7 200 \$.

Le 25 novembre 2014, la société a fait l'acquisition de 13 titres miniers pour une nouvelle propriété nommé Émile en contrepartie de l'émission de 400 000 actions du trésor d'une valeur de 22 000 \$.

Le 31 décembre 2014, la Société a complété un placement privé accréditif au montant de 25 000 \$ au moyen de l'émission de 500 000 actions accréditives à un prix unitaire de 0,05 \$, ainsi que l'émission de 500 000 bons de souscription au prix d'exercice de 0,06 \$, valides pour 24 mois. Le montant du placement est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 6 000 \$

## BONS DE SOUSCRIPTION

### Émis aux actionnaires :

	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au 1er janvier 2014	6 722 500	0,12
Émis	2 002 500	0,15
Exercés	(755 000)	0,14
Expirés	(2 697 500)	0,15
En circulation au 31 décembre 2014	5 272 500	0,12
Émis	1 300 000	0,055
Exercés	-	-
Expirés	(4 772 500)	0,13
En circulation au 31 décembre 2015	<u>1 800 000</u>	<u>0,056</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, 4 772 500 (2 697 500 en 2014) bons de souscription ont expiré sans avoir été exercés. La juste valeur des bons de souscriptions expirés est de 85 510 \$ (65 019\$ en 2014) et a été reclassée au surplus d'apport.

### Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2015 :

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
0,055	1 300 000	Décembre 2016
0,06	<u>500 000</u>	Décembre 2016
	<u>1 800 000</u>	

## RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »), lequel prévoit que des options d'achat d'actions ordinaires peuvent être octroyées aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés, aux consultants et aux conseillers de la Société, selon ce que le conseil d'administration établit. Le nombre global maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises au moment de la levée de toutes les options en circulation qui ont été octroyées mais n'ont pas encore été levées aux termes du Régime ne doit pas, au total, dépasser 20 % des actions ordinaires émises. Ce nombre maximal est actuellement de 3 500 000.

**Options d'achat d'actions :**

	Nombre	Prix de levée \$
En circulation au 1er janvier 2014	2 700 000	0,13
Octroyées	950 000	0,10
Expirées	(700 000)	0,13
Annulées	(1 275 000)	0,13
En circulation au 31 décembre 2014	1 675 000	0,11
Octroyées	1 300 000	0,07
Expirées	-	-
Annulées	(650 000)	0,10
En circulation au 31 décembre 2015	2 325 000	0,10

En avril 2015, la société a octroyé 500 000 options à un administrateur et un dirigeant au prix de 0.10 \$, valides pour une durée de 5 ans.

En octobre 2015, la société a octroyé 800 000 options à des administrateurs et consultants au prix d'exercice de 0.05 \$, valides pour une durée de 5 ans.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, 650 000 (1 275 000 en 2014) options d'achat d'actions ont été annulées sans avoir été exercées. La juste valeur de 27 350 \$ (82 925 \$ en 2014) a été reclassée au surplus d'apport.

Le coût de la rémunération à base d'actions passé en charges pour les 1 300 000 options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 est de 50 020 \$ (950 000 options d'achat d'actions pour 34 200 \$ en 2014) et ce montant a été porté au crédit du compte surplus d'apport.

Options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2015:

Prix de levée \$	Nombre	Échéance
0,18	200 000	Juin 2017
0,11	125 000	Août 2018
0,13	100 000	Décembre 2018
0,09	600 000	Novembre 2019
0,10	500 000	Avril 2020
0,05	800 000	Octobre 2020
	2 325 000	

## MÉTHODES COMPTABLES

Pour une description des principales méthodes comptables utilisées par la Société, se référer à la note 4 des états financiers annuels pour 2015.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2015, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants et des sociétés dont les dirigeants sont des dirigeants de Ressources Minières Vanstar Inc. Elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, laquelle est la contrepartie acceptée par les apparentés.

	<u>2015</u> \$	<u>2014</u> \$
<b>A titre de dépenses opérationnelles :</b>		
Honoraires de gestion et frais de consultation versés à des sociétés contrôlées par des dirigeants	32 300	36 877
Loyer versé à une société contrôlée par un dirigeant	-	9 000
Salaire versé à un dirigeant	61 800	61 425
Rémunération à base d'actions – administrateurs et dirigeants	33 640	23 400
<b>Fournisseurs et frais courus :</b>		
Sociétés contrôlées par des dirigeants	2 398	3 535

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement au 31 décembre 2015 s'élevait à 247 074 \$ incluant les fonds réservés à l'exploration de 130 000 \$. La direction considère que cette situation de trésorerie permettra à la Société de pourvoir à ses frais d'administration et à poursuivre ses activités d'exploration minière.

## **FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE**

Le résultat net avant impôts pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015 représente une perte de 70 865 \$, incluant une charge de 38 520 \$ au titre de rémunération à base d'actions, comparativement à une perte de 91 680 \$ (incluant une charge de 39 521 \$ au titre de perte sur disposition de placements) pour le trimestre correspondant de 2013-2014.

En décembre 2015, la Société a complété un financement privé accréditif de 130 000 \$ au moyen de l'émission de 2 600 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ ainsi que 1 300 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,055 \$, valides pour un an.

## **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

- Des redevances de 2% NSR seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale débutait sur la propriété Nelligan.
- En novembre 2014, Vanstar accordait l'option à Iamgold Corporation d'acquérir jusqu'à 80% d'intérêt dans le projet Nelligan en contrepartie de paiements au comptant, de travaux d'exploration, ainsi que la livraison d'une étude de faisabilité. Si Iamgold acquiert 80% et qu'elle décide de mettre le projet Nelligan en production, elle aura alors la possibilité d'acquérir l'autre 20% en contrepartie d'une somme au comptant basée sur une évaluation indépendante de la valeur du projet. Vanstar conserverait une royauté de 1.5% NSR.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

À l'exception des placements en actions de sociétés publiques lesquels sont évalués à la valeur boursière, la juste valeur marchande des actifs et des passifs financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme.

Le solde du compte bancaire courant, les débiteurs et les créditeurs ne portent pas intérêt. Une partie de l'encaisse est maintenue dans un compte épargne portant intérêts à des taux variables en fonction du taux de base.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après :

- a) Les placements en actions de sociétés publiques sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.
- b) La trésorerie et équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur.

- c) Les fournisseurs et autres créiteurs sont classés comme autres passifs. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres passifs sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période.

## **FACTEURS DE RISQUE**

*La Société est exposée à divers risques qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.*

### *- Risque de liquidité*

La Société n'a jamais réalisé de bénéfice et il n'est pas garanti que ses propriétés minières généreront un bénéfice, pourront être exploitées de manière rentable ou produiront un rendement du capital investi à l'avenir.

Des fonds additionnels seront éventuellement requis par la Société. Elle devra alors émettre d'autres titres, ce qui pourrait entraîner une dilution considérable de la participation actuelle de ses actionnaires. Il n'est toutefois pas certain qu'elle pourra obtenir le financement nécessaire pour réaliser toutes les activités projetées et entreprendre d'autres travaux d'exploration.

Au 31 décembre 2015, les liquidités de la Société sont suffisantes pour prendre en charges ses passifs financiers et les passifs futurs liés à ses engagements.

### *Risque de marché:*

La Société est exposée à des risques découlant des taux d'intérêt et des prix du marché touchant ses actifs financiers.

### *Risque de prix*

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux. Elle ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Elle est également exposée aux fluctuations du prix du marché par rapport à ses placements dans des sociétés publiques.

### *Risque concernant les titres de propriété*

Bien que la Société ait effectué sa propre vérification diligente des titres de ses propriétés, cela ne doit pas être interprété comme une garantie de ces titres. Il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la société.

### *Risque lié à la fiscalité*

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses d'exploration admissibles aux fins des dispositions fiscales liées aux actions accréditives.

### *Risque lié à la réglementation gouvernementale*

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois et réglementations qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur ses activités.

### *Risques inhérents aux activités d'exploration minière*

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont éventuellement développées en mines productrices.

Le programme d'exploration proposé est une recherche exploratoire pour du minerai et ces opérations peuvent requérir des permis de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration et du développement de ses projets.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée à l'exploration dans une banque à charte canadienne reconnue.

## **ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

En janvier 2016, 700 000 options d'achat d'actions ont été octroyées à un dirigeant, un administrateur et un consultant à un prix d'exercice de 0,05\$, valides pour une période de 5 ans.

En janvier 2016, 150 000 options d'achat d'actions ont été octroyés à deux administrateurs à un prix d'exercice de 0,07\$, valides pour une période de 5 ans.

En février 2016, la Société a cédé la propriété Plume en considération d'une somme de 16 500 \$.

Un règlement de dette avec un fournisseur au montant de 36 592 \$ a été approuvé en février 2016. L'entente prévoit l'émission de 665 309 actions ordinaires de la Société à un prix unitaire de 0,055 \$.



En mars 2016, une entente est intervenue entre la Société et Ressources Vantex Ltée. à l'effet que cette dernière accorde à Vanstar l'option d'acquérir jusqu'à 50 % d'intérêt dans 29 titres miniers situés dans le canton Dasserat au Québec, en contrepartie de la réalisation d'un total de 2 000 000 \$ de travaux d'exploration sur une période de cinq ans.

## **COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du chef de la direction et du chef des finances.

La direction continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et poursuivra sa supervision dans les secteurs-clés.

Il incombe aux dirigeants signataires de l'émetteur de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations contenues dans l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION**

Les états financiers annuels au 31 décembre 2015 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Prairie, le 26 avril 2016

(S) *Guy Morissette*  
Guy Morissette  
Chef de la direction

(S) *Denis Tremblay*  
Denis Tremblay  
Chef des finances